DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES

- Séance extraordinaire du conseil municipal
- Ordre du jour
- Lundi 5 décembre 2022 18 h 30
- Salle des délibérations du conseil municipal
- Hôtel de Ville de Sainte-Thérèse
 6, rue de l'Église

- 1.- OUVERTURE
 - 1.1 Quorum
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2022-670

2.- Première période de questions (30 minutes)

Présentation du budget 2023

Présentation du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025

2.1 Adoption du budget 2023

2022-671

2.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025

2022-672

- 3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
- 4.- GESTION DU TERRITOIRE
- 5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE
- 6.- FINANCES
- 7.- RESSOURCES HUMAINES
- 8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 8.1 Distribution du budget 2023 et du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025

2022-673

- 9.- SERVICES TECHNIQUES TRAVAUX PUBLICS
- 10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES
- 11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL
- 13.- AFFAIRES NOUVELLES
- 14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15.- LEVÉE DE LA SÉANCE